



ACCUEILS DE LOISIRS 6-12 ANS

➔ BULLETIN D'INSCRIPTION

VACANCES DE PRINTEMPS : DU 6 au 16 avril 2010

A DÉPOSER IMPÉRATIVEMENT ENTRE LE 22 ET LE 26 FÉVRIER 2010, AU RESTAURANT MUNICIPAL, RUE D'HURLUPIN, LE LUNDI DE 10H À 12H ET DE 14H À 18H, LE MERCREDI DE 7H À 12H, LE VENDREDI DE 9H30 À 12H ET DE 14H À 18H30.

N° D'ARRIVÉE
(RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION)

M. Mme :

Adresse :

Tél (domicile) :

Tél (travail) :

N° allocataire ⁽²⁾ :

demande(nt) l'inscription de leur(s) enfant(s) selon les choix précisés ci-dessous. *Si les inscriptions diffèrent selon vos enfants, merci de remplir un bulletin pour chacun d'eux, à télécharger sur le site de la ville (www.ville-comines.fr) ou disponible à l'accueil de la mairie.*

Nom, prénom, date de naissance :

Nom, prénom, date de naissance :

Nom, prénom, date de naissance :

VACANCES DE PRINTEMPS ⁽¹⁾

Semaine 1 (du 6 au 9 avril)

- Formule multiactivités Formule multisports
- Journée avec repas Journée sans repas
- Après-midi
- Garderie le matin (7h30 à 9h) Garderie l'après-midi (17h à 18h)

Semaine 2 (du 12 au 16 avril)

- Formule multiactivités Formule multisports
- Journée avec repas Journée sans repas
- Après-midi
- Garderie le matin (7h30 à 9h) Garderie l'après-midi (17h à 18h)

(1) Les personnes n'ayant pas encore rempli de dossier unique d'inscription pour l'année scolaire 2009 / 2010 doivent se rapprocher de la régie centrale. Ce dossier est préalable à toute inscription en accueil de loisirs. De ce fait, votre inscription ne sera effective qu'à compter de la remise de ce document dûment complété.

(2) La C.A.F de Lille met à la disposition de la ville de Comines, un service internet à caractère professionnel lui permettant de consulter directement les éléments de votre dossier d'allocations familiales, nécessaires à l'exercice de sa mission. Conformément à la loi du 06/01/1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez vous opposer à la consultation de ces informations en contactant la régie centrale du restaurant. Dans ce cas, il vous appartient de fournir les informations nécessaires au traitement de votre dossier.